

## REVOIR MON SOUTIEN PSY DE FOND EN COMBLE

Le Premier ministre, Gabriel ATTAL, s'est exprimé ce mardi 30 janvier 2024 à l'Assemblée nationale à l'occasion de son discours de politique générale<sup>1</sup>.

Il a eu l'occasion de mentionner l'importance de la santé mentale et, particulièrement celle des jeunes, dont toutes les études démontrent la prévalence plus importante de nombreux troubles au niveau psychique.

A propos de "Mon Soutien Psy", **le Premier ministre reconnaît l'échec du dispositif que les précédents gouvernements avaient mis en place et propose de le revoir « de fond en comble »**. C'est exactement ce que le SNP défend depuis le début de ce dispositif. Nous ne cessons d'appeler à son abrogation en défendant des modalités plus adaptées et nécessaires : accès direct aux psychologues, tarification à la hauteur des qualifications, renforcement des lieux des services publics de soin existants et enfin ouverture de structures adaptées pour le plus grand nombre le nécessitant. Certains de ces éléments ont été repris au Sénat lors de la séance publique du 17 janvier 2024<sup>2</sup> portant sur la proposition de résolution pour que la santé mentale des jeunes soit érigée en grande cause nationale.

**Le Syndicat National des Psychologues salue cette prise de conscience de l'inadéquation de "Mon soutien psy", mais appelle à une réflexion plus globale portant sur l'ensemble du système de soins psychiques, et sur la création d'un autre dispositif, plus efficace et accessible pour l'ensemble du public.**

Le SNP insiste sur l'idée selon laquelle la création d'un nouveau dispositif de remboursement ne peut avoir de sens QUE s'il est articulé à un renforcement massif de tous les services publics du soin psychique et pas uniquement des Maisons Des Adolescents mentionnées par le Premier Ministre. Le SNP restera très vigilant sur cet aspect. **Les prochaines mesures ne pourront pas se réduire uniquement à la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes, bien qu'elle soit capitale, ni au strict champ du libéral.**

**Nous demandons au Premier Ministre, ainsi qu'à la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités de recevoir rapidement les organisations professionnelles**, dont le Syndicat National des Psychologues, afin de pouvoir échanger ensemble, revoir « de fond en comble » ce dispositif et co-construire avec la profession un dispositif respectueux des personnes.

**Le SNP continuera de défendre la possibilité pour toute personne qui en a la nécessité d'avoir accès à des soins psychiques pris en charge, soit en CMP ou tout autre service public, soit en libéral.**

Des décideurs ont décidé sans les professionnels de terrain et leurs organisations professionnelles pour la mise en place de Mon Soutien Psy, gageons maintenant que les organisations seront enfin entendues dans leur expertise en étant reçues par le Premier ministre et la ministre de la Santé.

<sup>1</sup> <https://psychologues.org/actualites-single/gabriel-attal-a-lassemblee-nationale-30-janvier-2024/>

<sup>2</sup> <https://psychologues.org/actualites-single/video-senat-17-janvier-2024/>